PARTI OUVRIER FRANÇAIS
CONSEIL NATIONAL

Partout où la responsabilité des candidatures n'incombe pas à des fédérations organisées, les candidatures de classe, posées en exécution de la résolution de Roubaix, sont et demeurent retirées, le parti désavouant d'avance tout usage qui pourrait en être fait au scrutin de ballottage.

Pour le Conseil national :
La permanence électorale,
BRACKE, G. DELORY, Jules GUESDE.

Dernière Heure

La candidature de M. Brisson
A MARSEILLE

Paris, 5 mai. — M. Henri Brisson a définitivement accepté la candidature d'union républicaine qui lui a été offerte par les comités républicains de la 4e circonscription de Marseille.

M. Brisson a eu une entrevue cet après-midi au ministère de l'intérieur, une entrevue avec le président du conseil, entrevue à laquelle assistait M. Chevillon.

MM. Vaulbert et Chevillon s'étant retirés en faveur de M. Brisson, il ne reste plus en présence de l'ancien président du Conseil que M. Gay, nationaliste.

M. Brisson partira demain pour Marseille.

Notre correspondant particulier nous télégraphie d'autre part :

Paris, 5 mai. — Les renseignements que nous avons déjà donnés au sujet de la candidature de M. Brisson dans la 4e circonscription de Marseille sont pleinement confirmés. M. Chevillon, député sortant, a renouvelé à M. Brisson l'offre qu'il lui avait faite précédemment de s'effacer devant lui, avec M. Vaulbert et le 3e candidat socialiste. La candidature de M. Brisson aurait donc dans ces conditions le caractère d'une candidature d'union républicaine et il n'aurait d'autre concurrent qu'un monarchiste, M. Gay.

A la suite de cette conversation, M. Brisson a officiellement accepté. L'ancien président de la Chambre que nous avons vu à la fin de la journée, nous a dit qu'il avait envoyé par dépêche sa déclaration de candidature dans les Bouches du Rhône et qu'il partirait demain matin pour Marseille, en compagnie de M. Chevillon. Dès mercredi, il commencera sa campagne; une grande réunion aura lieu sans doute jeudi soir et M. Brisson prendra pour la première fois la parole devant les électeurs marseillais.

La reine de Hollande

Amsterdam, 5 mai. — D'après le dernier bulletin publié ce soir, l'état de la reine est satisfaisant.

ROUBAIX

Conseil municipal. — 2e session ordinaire de 1902. — Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 9 mai 1902, à 8 heures 1/2 très précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATION

1. 2me Session ordinaire.— Ouverture de la session ordinaire du mois de Mai 1902 ; nomination du Secrétaire.
2. Procès-verbal de la séance du 4 avril 1902 ; approbation.
3. Dépenses imprévues. — Exercice 1901 ; compte-rendu de l'emploi.
4. Id. Exercice 1902 ; compte-rendu de l'emploi.
5. Jury. — Révision de la liste du Jury; nomination des commissions.
6. Affichage sur candélabres et consoles à gaz ; demande de déchéance de la société concessionnaire.
7. Affichage. — Murs communaux ; concession du droit d'affichage) convention.
8. Caisse des Ecoles. — Budget primitif de l'exercice 1902 : approbation.
9. Octroi. — Règlement et tarif ; prorogation et révision.
10. Caisse d'épargne. — Statuts ; révision; avis du Conseil municipal.
11. Bâtiments communaux. — Chauffage ; fourniture de combustible ; cahier des charges d'adjudication ; communication d'une lettre préfectorale.
12. Id. Ecole de garçons de la rue Decrème; demande de construction d'un préau couvert.
13. Secours et subsides. — Concours de tir à Rouen ; demande de subside.
14. Id. La fanfare de trompettes « l'Ancienne »; demande de subside.
15. Id. Le jeune Alfred Turbé, aveugle : demande de demi-bourse à l'Institution des sourds muets et aveugles de Ronchin.
16. Id. Le jeune Maurice Delécluse ; demande de bourse de demi-pensionnaire au lycée de Tourcoing.
17. Soutiens de famille. — Jeunes gens ajournés de la classe 1900 et jeunes gens de la classe 1901; avis du Conseil municipal.
18. Id. Militaires en activité de service demandant à être renvoyés dans leurs foyers; avis du Conseil municipal.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

1. Chemin de fer. — Vœu pour la construction d'abris à la Halte du Pont des Arts. (M. V. Cousu).
2. Voirie municipale. — Alignements; réfection du plan général; feuilles n° 1 à 15 de la section H et feuille n° 14 de la section C, (M. F. Fauvarque).
3. Id. Rue des Grapperies; construction d'un aqueduc et d'une chaussée en scories avec fils d'eau pavés; réception définitive. (M. L. Legrand).
4. Id. Rue des Chrysanthèmes ; construction d'un aqueduc et d'une chaussée en scories avec fils d'eau pavés ; réception définitive (M. L. Legrand).
5. Id. Rue Jouffroy ; partie comprise entre le boulevard de Reims et le chemin vicinal n° 9 ; réclamation des propriétaires riverains, (M. C. Delplace).
6. Voirie municipale. — Pont tournant de la Vigne; projet de construction d'une passerelle; vœu du Conseil Général et du Conseil d'Arrondissement. (M. L. Ferret).
7. Cimetière. — Sinistre de la rue du Pays; inhumation définitive des trois victimes (M. le Dr Lepoutre).
8. Cimetière. — Monuments non réclamés depuis 5 ans; vente par adjudication ; cahier des charges (M. L. Delattre).
9. Bâtiments communaux. — Ecole maternelle de la rue de l'Hommelet ; travaux demandés par le Médecin-Inspecteur (M. Ed. Motte).
10. Id. Entretien des services téléphoniques : marché de gré à gré (M. R. Blauwart).
11. Recette municipale. — Révision du traitement du receveur municipal (M. R. Blauwart).
12. Exercice 1902. — Budget primitif (M. A. Rousseau).
13. Condition publique. — Demande de M. J.-B. Corne, employé réformé pour cause de maladie (M. C. Gydet).

A l'abattoir. — Demain, mercredi, à l'abattoir de Roubaix, vente de viande et de bouillon stérilisés.

Accidents du travail. — Chez M. Etienne Motte, M. J.-B. Carrette, 19 ans, bâcleur, demeurant 3, rue Ste-Elisabeth, a eu l'index gauche pris entre la roue du chariot et un rail de son métier.

— Chez M. Léon Allart, M. Storm Emile, 27 ans, homme de peine, demeurant rue Destaing, s'est fait une entorse en tombant d'un camion.

— Chez M. Motte-Bossut, Mlle Marie Vandorme, 13 ans, bâcleuse, demeurant rue des Fossés, 120, a eu le petit doigt de la main pris entre les engrenages.

Dans les escaliers. — Dimanche soir, en montant à sa chambre, M. Cornelli Jules, âgé de 41 ans, peigneur, demeurant rue Dombasle, 23, est tombé dans les escaliers et s'est contusionné le thorax.

Le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Les cours de coton. — Les cours des cotons étaient hier de 59 fr. 50 sur mai; 59 fr. 72 sur juin ; 54 fr. 75 sur octobre.

UN MEURTRE boulevard Beaurepaire

Descente du Parquet

Le Parquet de Lille, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Hardy, est descendu à Roubaix hier par le train de 2 h. 12, pour instruire l'affaire du boulevard de Beaurepaire.

M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, l'attendait sur le quai de la Gare.

Les magistrats se sont rendus directement à l'Hotel-Dieu où l'inculpé Dewerdt avait été amené.

Après avoir confronté le meurtrier avec sa victime, M. Delalé, accompagné de M. Grimaldi, s'est rendu au 290 du boulevard de Beaurepaire, afin de prendre l'état des lieux et d'interroger quelques témoins.

Après avoir signé un mandat d'écrou, M. Delalé est retourné à Lille.

Dewerdt, qui sera poursuivi sous l'inculpation de coups et blessures volontaires ayant provoqué la mort sans intention de la donner, a été conduit à Lille par un agent de la sûreté.

L'autopsie

M. le docteur Castiaux, médecin légiste, accompagné de son fils, est descendu à Roubaix par le train de 2 h. 45.

Il s'est rendu à la morgue de l'Hôtel-Dieu pour pratiquer, aidé de M. le docteur Bôle, l'autopsie du cadavre d'Emile Vercuyse.

Ce dernier a succombé à une fracture de la rate provenant d'un coup de pied dans le ventre.

Vol d'une bicyclette. — Hier, vers 2 h. 1/2 de l'après-midi, une bicyclette appartenant à M. Vanoeteghem Charles, demeurant à Hem, a été volée dans la salle d'entrée des bureaux de la Mairie, rue Neuve, tandis que ce dernier se trouvait au bureau des renseignements.

Un important vol de cuir. — Le chargement de courroies abandonné dimanche matin, boulevard d'Armentières, par des inconnus, au moment où les agents Carrette et Collier se mettaient à leur poursuite, provenait de la filature du Nord, à Wasquehal.

La voiture qui transportait le vol avait été volée la même nuit dans un enclos et appartenait à M. Jérome Dejengt, 35 ans, jardinier, demeurant à Wasquehal, impasse Lavoisier.

Un vol au Taurodrome. — Dimanche après la corrida, M. le docteur Dupré de Roubaix, constata la disparition de son ticket de dépôt de sa bicyclette au garage.

Croyant l'avoir égaré, M. le docteur Dupré se rendit au garage, mais le vélo, marque *Acatène* valant 425 fr., avait été réclamé par la personne qui avait trouvé le ticket.

Plainte a été déposée à la police.

Ivresse et bris de clôture. — Dans la nuit de dimanche à lundi, la police a mis en état d'arrestation le nommé Pierre Lamelin, âgé de 42 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 234, inculpé d'ivresse et bris de clôture à l'estaminet Decanne Jean, 181, rue de l'Epeule.

Ayant été mis à la porte de l'estaminet pour tapage, Lamelin en enfonça la porte à coups de pied.

Outrage aux mœurs.—Dimanche vers 5 heures du soir, Gustave Landrieux, âgé de 21 ans, journalier, demeurant rue d'Espagne, 1, a été mis en état d'arrestation, au parc Barbieux, sous l'inculpation d'outrage à la pudeur en présence de plusieurs gamins.

Découverte d'un pendu. — Hier, vers 6 heures du matin, Camille Deloof, âgé de 64 ans, sans profession, demeurant rue de Soubise, cour Saint-Jean, 4, a été trouvé pendu dans son grenier. Deloof était atteint d'asthme depuis 20 ans et ne pouvait plus travailler ; il avait déjà attenté plusieurs fois à ses jours.

Le cadavre a été visité par M. le docteur Bôle, médecin-légiste.

Les épaves de la rue. — M. Jules Herbeau, demeurant chez M. Delplanque, Achille, rue Monge, a trouvé Grande-Rue, un trousseau de sept petites clefs.

— Une montre de dame, en argent, a été trouvée dimanche soir par Mlle Martoau Blanche, demeurant 32, rue Thiers.

Madame, Nous vous prions d'honorer de votre visite les importants **Rayons de Modes** des Galeries Lilloises, auxquels nous venons d'adjoindre un nouveau et élégant **Salon Blanc**, où vous trouverez réunis les Chapeaux à la fois les plus riches et le plus avantageux.

Savon Princesse Makoko, Parfum nouveau

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles
Entrées du 28 avril au 3 mai

	Nombre de colis	kilog.
Soies	11	1.006
Laines peignées	5.494	648.234
Laines filées	817	101.246
Laines diverses et blousses	155	16.352
Cotons	219	23.358
Totaux	6.696	790.181

Décreusage, 53 opérations.
Titrage, 403 opérations.
Marché à terme : 24.907 k.

Le Directeur,
L. BIPPER.

WATTRELOS

Incendie volontaire — Dans notre numéro de dimanche nous disions que la police avait mis en état d'arrestation les époux Provoyeur, inculpés d'incendie volontaire dans leur demeure.

A la suite de l'enquête adroitement menée par M. Bossart, commissaire de police, la femme Provoyeur, née Elisa Meurisse, née à Cuerne (Belgique) le 10 novembre 1861, avoua avoir mis le feu chez elle pour faire arrêter son mari.

Devant ces déclarations, M. Bossart relaxa Jules Provoyeur et fit écrouer sa femme, qui sera conduite ce matin à Lille.

Cette dernière, mère de trois enfants naturels, fut jadis expulsée de France et ne redevint française qu'en 1878, lors de son mariage avec Provoyeur.

Ces dernières années, elle tenta plusieurs fois de se débarrasser de son époux en le faisant arrêter sous l'inculpation fausse de coups et vols.

Cambriolage. — Dimanche, entre 5 h. 1/2 et 6 h. du matin, pendant une absence des époux J.-B. Vanherpep, demeurant cité Florin, rue d'Oran prolongée, un malfaiteur a pénétré chez eux en escaladant un mur de 2 m. 50 de haut.

Après avoir visité tous les meubles, le cambrioleur s'est emparé d'une somme de 1300 fr.

C'est Mme Vanherpe qui découvrit le vol, en rentrant de Roubaix, où elle avait assisté à une messe, à l'église des Franciscains.

M. Bossart, commissaire de police a ouvert une enquête.

Vol d'un vélo. — Dimanche vers 7 h. 1/2 du soir, un malfaiteur inconnu s'est emparé du vélo de M. Emile Descottignie, contremaître de menuiserie, demeurant rue de Tourcoing, tandis que ce dernier se trouvait dans l'estaminet Rémy Walkens rue Jeanne d'Arc.

Arrsetation d'un expulsé. — Dans la nuit de dimanche à lundi, le service de la douane a mis en état d'arrestation le nommé Vercamen Adolphe, âgé de 26 ans, fraudeur, né à Malines (Belgique) expulsé de France depuis 1901.

Accident du travail. — Chez M. Dhalluin-Lepers, M. Emile Lecrenier, âgé de 46 ans, monteur de chaînes, s'est fait mal aux reins en élevant une chaîne.

CROIX

Avis aux vélocipédistes. — Dimanche procès verbal a été dressé à la charge de Alphonse Dupont, âgé de 15 ans, mécanicien chez M. Cambien, à Roubaix, demeurant également à Roubaix, fort Cavrois, inculpé d'avoir circulé à vélo sur le trottoir de la rue Holden.

WASQUEHAL

Violences légères. — Procès verbal a été dressé à la charge de Henri Haquette, âgé de 35 ans, sans profession, demeurant rue Cocheteux, 1, inculpé de tapage nocturne et de coups sur sa femme, née Hortense Delcroix.

TOURCOING

SOLIDARITÉ RÉPUBLICAINE
de Tourcoing et ses cantons

Le comité de la *Solidarité Républicaine* organise pour jeudi prochain, 8 mai, à 4 h. 1/2 du soir, dans la salle du Casino, rue Nationale, une grande réunion républicaine sous la présidence de M. Maxime Lecomte, sénateur, avec le concours de plusieurs orateurs.

Tous les adhérents à la *Solidarité* sont conviés à cette réunion. Ceux qui par erreur n'auraient pas reçu de convocation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

D'autre part, les républicains qui, bien que non inscrits à la *Solidarité* seraient désireux d'assister à la réunion, y seront admis sur la présentation de membres connus du Comité.

AUX TRAVAILLEURS !

Avec leur cynisme habituel, les réactionnaires osent accuser les républicains de n'avoir rien fait pour les travailleurs. Les réactionnaires savent bien qu'ils mententen disant cela, mais le mensonge est leur élément.

Qu'ont-ils faits pour les travailleurs pendant qu'ils étaient au pouvoir ? A qui les travailleurs doivent ils les lois de protection du travail, sinon aux republicains ?

En réalité, les républicains ont plus fait en vingt ans pour les travailleurs, que les réactionnaires en un siècle.

Les travailleurs ne sont pas des ingrats. Ils savent que M. Dron a été parmi les premiers promoteurs des lois protectrices et réparatrices.

Nous ne nous laisserons pas tromper par les promesses des réactionnaires. Nous les avons vus à l'œuvre lorsqu'ils étaient les maîtres et nous devinons ce qu'ils feraient si nous les envoyions à la Chambre.

Nous voterons pour notre défenseur : **Pour le citoyen DRON.**

Un travailleur.

Socialistes sincères, méditez

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, 47 *prétendus socialistes*, réunis dimanche soir chez Delesalle, et non chez Constant Flament, comme nous l'avons écrit par erreur, ont décidé le maintien de la candidature Delesalle au second tour de scrutin, et chose abominable, on ne s'est guère caché pour dire que, tout en portant Delesalle, c'est pour le nationaliste, pour le réactionnaire, pour le **blanc** Monnier que l'on voterait et engagerait les camarades à voter.

Tandis que dans l'ensemble du pays la discipline républicaine est observée et que partout l'on a compris que plus que jamais il faut barrer la route à la réaction et au nationalisme, ici, à Tourcoing, Delesalle et son petit groupe voudraient eux assurer le succès des *blancs*.

Mais nous sommes bien tranquilles car nous savons que ce calcul odieux sera déjoué.

Parmi les 2.309 socialistes qui au premier tour de scrutin ont pu voter pour Delesalle par principe, nous savons bien que la grosse majorité ne saurait consacrer l'infamie qui est préméditée.

Ils ne le voudront pas, parce qu'ils sont républicains avant tout, parce qu'ils sont honnêtes, et parce qu'ils savent trop qu'ils seraient les premières victimes de la réaction.

Aussi n'auront-ils pas une seconde d'hésitation et tous voteront avec ensemule pour le porte-drapeau de la République, le *citoyen Dron* contre le candidat des moines *Léon Monnier*.

ASSEZ DE COMÉDIE

Dans une proclamation, aussi terne que filandreuse, M. Monnier a remercié les électeurs des communes voisines, d'avoir voté en faveur de sa personnalité prétentieuse.

Pas un mot pour les électeurs de notre ville, lesquels l'ont mis en minorité flagrante, vis-à-vis M. Dron, dans toutes les sections, et voteront encore plus nombreux, pour lui, au scrutin de ballottage.

Cet oubli, de la part de M. Monnier, semblerait dénoter la méchante humeur qu'il a dû ressentir — cela se comprend à merveille — de son échec auprès de ses concitoyens.

En effet, leurs votes, en le mettant en infériorité considérable, accentuent le manque de sympathie qu'ils éprouvent et témoignent ainsi, à l'égard de sa candidature.

Toutefois, afin de réveiller l'ardeur éteinte et pour entraîner ceux de ses partisans qui pourraient se dérober au dernier tour, il chante victoire, tout en sachant bien, au contraire, que c'est la défaite qui l'attend.

Ce truc rappelle, à s'y méprendre, celui des personnes timorées qui, avant de traverser un défilé où il pourrait y avoir du danger à affronter, chantent à tue-tête, pour chercher à se persuader qu'ils ne craignent rien.

Je n'en veux pour preuve, au surplus, que cet appel désespéré jeté à des Avocats, — orateurs étrangers à la Ville, inconnus au pays, que les **Blancs** — de toute nuance — sont allés recruter pour venir retaper la candidature bien défraîchie de M. Monnier.

Que viennent faire, à Tourcoing, ces Billard, Marchand, etc...?

Est-ce que l'Union, dite sociale et Jésuitique ne renferme pas, dans son sein, un stock d'orateurs remarquables ?

Seraient-ils donc devenus muets comme des carpes?? — Suprême décadence !

La conclusion, c'est qu'un parti politique qui ne peut, ni ne sait se défendre, lui-même, est bien malade et près de succomber.

Votons pour DRON et surtout pas d'abstentions.

XX.

Ils sont restés courtois ?

C'est le « Moniteur de M. Léon » qui l'annonce.

Contrairement à la campagne d'injures et de calomnies, menée par l' « Avenir » l'Union sociale et jésuitique ne s'est jamais départie de la plus stricte courtoisie.

Voyons où sont les injures et les calomnies.

Electeurs, savourez ce petit « quatrain » d'un patriote ; il empeste l'atmosphère viciée du Fort Chabrol, de ses suaves parfums, comme les jolies fleurs de mai embaument l'air pur qui nous entoure.

Voici ce pamphlet à sensation, dédié aux honnêtes gens.

Ne t'étonne donc pas si les amis du bien
Se lèvent aujourd'hui contre Dron, le sectaire,
S'ils veulent l'enterrer comme on enterre un chien,
Pour l'enfouir dimanche à mille pieds sous terre.

N'est ce pas que c'est exquis pour des amis du bien ? Ce ne sont pas des injures : C'est de la plus « stricte courtoisie. »

La rime est riche et le sentiment profond : c'est charmant ! Ce beau « monument » émane d'un patriote. Que serait-il, si l'auteur n'aimait pas sa patrie ?

Voilà pour les disciples de sa majesté « Le Grand Léon » (d'affiche). Passons à la courtoisie du maître. Ah ! il n'est pas versificateur « à la patriote » (Léon a horreur des vers !) Il n'est pas non plus orateur : il le déclare lui-même (ça n'est pas donné à tout le monde).

Aussi il ne veut pas faire de discours (il a raison) — ce qui n'empêche le *Journal de Roubaix* de porter dans sa chronique de dimanche et en gros caractères « Discours de M. Léon Monnier » — pour quelques bouts de phrases, taillés par ce dernier à l'emporte pièce.

Renonçant à la parole, M. Léon veut quand même briller : Il bat la « casserole » de l'*Avenir*, à la façon des jongleurs « Carabadia » qui font danser les ours, ce qui produit un effet bœuf dans le monde des gossaillons (cris : casserole. à la tribune !) Eh bien ! le voilà à la tribune. Qu'il s'appelle X, Y ou Z, il dit : Tous les emportements à son égard, toutes les vociférations à son adresse, de la part du camp adverse — montrent qu'il a touché juste, que ses coups ont porté et que, chaque fois, il a trouvé le défaut de la cuirassse du « candidat-chaussette ».

« Casserole » arrête là : Il n'ira pas plus loin, par pure courtoisie, ne voulant pas comparer une casserole pleine de bonnes choses à un tonneau creux roulant partout avec sonorité, — tonneau faisant d'autant plus de bruit qu'il est vide et n'a rien dedans.

Un Z.

Suicide d'une jeune fille

Hier, vers 9 heures 45 du matin, une jeune fille qui errait sur la berge du canal, près du Pont National, se jeta tout à coup à l'eau. Une femme témoin de cet acte de désespoir appela au secours. Plusieurs personnes accoururent dont un jeune homme M. Gustave Selosse, 21 ans, chaudronnier, rue du Blanc-Seau, 145, qui à l'aide d'une perche effectua des recherches à l'endroit où la jeune fille s'était précipitée et ramena le corps. La malheureuse était inanimée et tous les soins ne purent la rappeler à la vie.

La police fut informée et M. le commissaire du 1er arrondissement se transporta sur les lieux. L'identité de la jeune fille ne put être établie et le corps fut transporté à la salle mortuaire de l'hôpital civil.

Dans l'après-midi, le cadavre de la noyée fut reconnu par son père habitant Bondues.

La jeune fille qui a ainsi mis fin à ses jours, par suite de chagrins intimes probablement, se nomme Marie Roger. Elle était âgée de 16 ans.

Accident de travail. — Mlle Louise Wattaert, 22 ans, soigneuse chez MM. Charles Tiberghien et fils, fabricants, rue d'Alsace, a eu la main droite prise entre la courroie et la poulie de son métier. Docteur Vanneufville, huit jours.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux Halles : Marée 300 kilos. — Laitues 2.800. — Haricots 60 kilos. — Asperges 192 bottes. — Echalottes 8 bottes. — Cerises 30 kilos.

Tapage nocturne. — Des contraventions ont été dressées à charge de Henri L...., teinturier, rue Hoche ; Charles D...., rue Achille-Testelin ; Jean V...., rue des Champs, et Joseph L...., rue du Tilleul, pour avoir chanté la nuit dans la rue de façon à troubler le repos public.

RONCQ

L'enterrement du jeune Léon Goethals, décédé à l'âge de 24 ans, au 3e régiment du génie, à Arras, a eu lieu devant une assistance très nombreuse. Etaient présents : la musique municipale, le corps des sapeurs-pompiers; une délégation de la musique du génie, dont le défunt faisait partie, la Société des anciens militaires, etc. Un ami du pauvre garçon a prononcé un discours au cimetière.

LANNOY

Chute d'un couvreur à Asoq

Lundi, vers une heure un-quart, M. Jean-Louis Henno, travaillant chez M. Castelain-Pollet, négociant, route Nationale, était arrivé au sommet d'une échelle de pied, tenant sur l'épaule gauche un bac de mortier.

En enjambant la nochère pour se rendre sur l'échelle apposée sur la toiture, la première bascula et Henno fut renversé sur le sol d'une hauteur de 5 mètres.

On le releva aussitôt ; il avait de nombreuses contusions à la tête et à la face. Le blessé fut reconduit chez son fils, rue Marceau. Son état est assez grave.

LILLE

INCENDIE RUE DES STATIONS
6.000 francs de dégats

Hier, vers six heures du soir, un incendie s'est déclaré au numéro 33 de la rue des Stations, dans une mansarde située au 3me étage de l'immeuble et occupée par M. François Rigaut, marchand de journaux et d'abat-jour.

L'alarme. -- Triple sauvetage

C'est M. Jules Dromart, habitant le 2e étage de l'immeuble sinistré, qui, le premier, s'aperçut que quelque chose d'anormal se passait dans la maison.

Les trois enfants de M. Rigaut étaient restés seuls au logis Mme Rigaut les avait mis au lit afin de rejoindre son mari pour l'aider dans sa vente.

Les bambins depuis quelques minutes ne cessaient de crier, et une forte odeur de brûlé se faisait sentir jusque dans la rue.

M. Dromart, grimpa aussitôt jusqu'à l'étage supérieur où étaient enfermés les trois enfants dont l'aîné a environ 5 ans et le plus jeune quelques mois. Ayant ouvert la porte, il recula un instant suffoqué par la fumée qui se dégageait de l'intérieur de la mansarde.

Les enfants avaient mis en jouant le feu à la literie et ils allaient certainement périr sans l'intervention du brave homme qui se précipita vers eux et les enleva aux flammes qui commençaient à envahir la toiture.

Mme Delaire-Derache, boulangère rue des Stations, dont le magasin est situé en face du numéro 33 occupé au rez-de-chaussée par Mme Briffaut-Brassart, locataire principale, ayant aperçu des flammes, donna l'alarme aux habitants de la maison.

Un pompier en civil qui se trouvait par hasard rue des Stations voulut se rendre chez une personne habitant ladite rue, et possédant un téléphone, afin de prévenir ses collègues. Il fut très mal reçu par cette personne et presque mis à la porte de chez elle sans avoir pu faire parvenir aucun avertissement au poste de permanence.

Les secours

L'agent Fiévet, de garde place des Halles-Centrales, était accouru l'un des premiers sur les lieux du sinistre. Ce fut lui qui organisa avec l'aide des voisins et des locataires les premiers secours.

Les pompiers de la caserne Malus ne tardèrent pas à arriver à leur tour. Des échelles de sauvetage furent appliquées sur la façade de la maison. On put de cette façon arroser abondamment le foyer de l'incendie qui commençait à s'étendre.

Une demi-heure plus tard les pompiers s'étaient rendus maîtres du feu et tout danger était écarté.

Les dégâts sont assez importants, 6.000 fr. environ.

La mansarde qu'habitait M. Rigaud est entièrement détruite. De fortes avaries ont été causées par l'eau chez la plupart des autres locataires.

Il n'y a pas assurance.

LE NORD

AVESNES

Un ouvrier écrasé à Ferrière-la-Grande

Un affreux accident s'est produit lundi matin à l'usine Dupleix en face de la Gare. Un ouvrier M. Very était en train d'aider au chargement d'une pièce du poids de 5.000 kilog.

Tout à coup le moteur s'abattit sur le sol. Le malheureux resta engagé sous la lourde pièce. Lorsqu'on parvint à le dégager, l'ouvrier gisait la tête littéralement écrasée, informe, méconnaissable. Ses funérailles auront lieu mercredi. L'infortuné devait se marier samedi prochain.

DUNKERQUE

LES DRAMES DE LA MER
Nos Islandais

Arrivée des survivants de la « Charmeuse » et de la « Perle »

A la marée, la nuit dernière, le steamer anglais *Anglia* est entré en notre port avec vingt-cinq matelots pêcheurs, les survivants des goëlettes dunkerquoises *Charmeuse* et *Perle* qui ont fait naufrage à Islande à la suite d'abordage avec les glaces.

Les familles de ces malheureux les attendaient depuis le matin ainsi que les familles de ceux qui ont péri dans ces deux sinistres. On juge de la douleur de ces dernières. Les survivants qui ont été entendus lundi matin par M. le commissaire de l'inscription maritime, ont déclaré que leurs navires avaient été entourés complètement par les glaces, qui sont très abondantes dans l'Est.

Les icebergs défoncèrent la *Perle* et la *Charmeuse*, dont les équipages furent, ainsi que nous l'avons raconté, recueillis en partie par les goëlettes *Martha* et *Jeune Léonie*.

On signale dans ce naufrage la courageuse conduite d'un matelot nommé Paillard, qui désigné pour faire partie de l'embarcation, laissa sa place à un autre pour travailler à bord. Quelques minutes plus tard, le bateau s'engloutissait dans les flots avec les neuf hommes qui étaient à bord.

Arrivée des Russes

388 marins russes conduits par deux officiers sont arrivés lundi matin à Dunkerque avec le steamer *Cappella* venant de Hango.

Par suites d'ordres très sévères, les mathurin de la nation amie et alliée n'ont pu descendre à terre.

Demain matin, les matelots russes quitteront Dunkerque par train spécial et seront dirigés sur Toulon, où ils prendront livraison d'un cuirasse construit par les chantiers français.

BIBLIOGRAPHIE

Dauphiné. — Le Syndicat d'initiative de Grenoble vient de publier son livret-guide pour 1902.

C'est une élégante brochure de 96 pages, illustrée d'une trentaine de vues remarquables de sites ou de monuments dauphinois.

Le texte est un véritable *Vade-Mecum* où tous les renseignements sont condensés d'une façon parfaite.

Ajoutons que le Syndicat d'Initiative de Grenoble se fera un plaisir de l'adresser à ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande accompagnée de vingt centimes pour l'affranchissement.

Jeux du Nord

COLOMBOPHILIE

A Roubaix. — Résultat du concours de Clermont, du 4 mai, donné par la Fraternelle. 234 pigeons; lâché à 6 heures 35 par vent Nord.

1er, Masses, 4 p. — 2e, Plançon père, 5 p. — 3e, Deltour L. 2 p. — 4e, Samain Em., 4 p. — 5e, Davilliers, 2 p. — 6e, Delcroix Paul, 3 p. — 7e, Samain E. 1 p. — 8e, Devernay, 1 p. — 9e, Bass, 2 p. — 10e, Marquant, 2 p. — 11e, Barbieux, 1 p. — 12e, Marckx — 13e, Duflot, p. r. — 14e, Brocqueville, 1 p. — 15e, Stevens, 1 p. — 16e, Vanquathem, r. — 17e, Lathuy — 18e, Barbieux — 19e, Plouvier H. — 20e, Delcroix Paul.

Régulateur : Samain Emile.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 36 m. 36 s., avec une vitesse de 1308 m. 36 à la minute et le dernier à 8 h. 37 m. 23, avec une vitesse de 1279 m. 27 à la minute.

Distribution des prix, mardi soir.

***

Jeudi, 8 mai, concours sur Chantilly, 100 prix d'honneur et 1 régulateur. Mise en paniers la veille chez M. Masureille, rue Perrot, 4, près le cimetière.

***

A Tourcoing. — L'Union colombophile informe MM. les amateurs qu'en raison de la mise en paniers du concours de l'Ascension qui a lieu mercredi, le marquage des pigeons se fera aujourd'hui mardi.

TIR AUX PIGEONS

Neuville-en-Ferrain. — La société le « Fusil de chasse », dont le siège est fixé au Franc-Tireur, à Neuville-en-Ferrain, a l'honneur d'inviter les amateurs au grand tir aux pigeons qu'elle organise pour le jeudi 8 mai, (Ascension). Huit beaux [illegible] aux huit premiers prix.

Mise 2 fr. 50. On fera deux tours.

Le tir commencera à [illegible] heures précises.

FINANCES

Paris, le 5 mai 1902.

Les dispositions du marché sont assez satisfaisantes, mais les négociations sont très restreintes et la cote ne subit que peu de variations.

Nos Rentes sont stationnaires. Le 3 0/0 est à 101.10 ; le 3 1/2 0/0 fait 101.95.

Les Fonds étrangers sont calmes. Italien immobile; l'Extérieure en léger recul à 79,12. Le Serbe 4 0/0 conserve toute sa fermeté à 70.40; les recettes encaissées pendant le premier trimestre de 1902 par l'administration autonome des monopoles accusent un excédent de 105.666 fr. sur la période correspondante de 1901.

Dans le compartiment des Etablissements de crédit, le Crédit Lyonnais se traite à 1.035; le Comptoir National d'Escompte est à 571; le Crédit Foncier est bien tenu à 735; la Société Générale reste ferme à 610. La Compagnie Française de Mines d'Or s'inscrit à 109.

En valeurs industrielles, le Rio se négocie à 1.066, ex-coupon de 47.06.

La « Correspondance Marc », rue du Quatre-Septembre, met en paiement un acompte de dividende de cinq francs.

Les Chemins français sont calmes.

Tous les Mercredis et Lundis : VENTE-RECLAME aux Galeries Lilloises. — Mercredi 7 : COSTUMES COUTIL pour garçonnets, val. 4 fr., vendus 2,75 ce jour seul[t].

LA TEMPÉRATURE

126 — MARDI 6 MAI — 243

Lever du soleil, 4 h. 35. — Coucher, 7 h. 19.
Lune. — Lever à 3 h. 40 m. ; coucher à 5 h. 40 s. 28e jour de la lune.
Temps probable : Vent faible ou modéré d'entre Ouest et Nord, nuageux, temps frais.

KERMESSES

8 mai (Ascension). — Don, Mouvaux.

Etat-Civil de Roubaix

Du 4 Mai

Publications de Mariages. — Entre : Jérome Trentesaux représentant de commerce, rue Colbert, 27 et Maria Seynave, sans profession, Lesrs — Camille Vanacker, ouvrier de fabrique, rue Brame, et Irma Beanens, journalière à St-Genois — Léon Grave, 25 ans, garçon brasseur, rue du Fontenoy et Blanche Verstavel, 23 ans, servante, Lille — Henri Trinelle, 24 ans, employé de commerce, avenue Bossut et Louise Pachy, cultivatrice, Camphin-en-Carembault — Auguste Verriest, 22 ans, mécanicien à Croix et Marie Constant, 25 ans, éplucheuse à Roubaix — François Debuyser, 24 ans, apprêteur, rue Bayart, 11 et Juliette Leenaert, 21 ans, soigneuse, rue Bayart, 2 — Louis Espriet, 24 ans, mouleur en fer, rue du Pile, 2 et Angèle Ponthieu, 25 ans, dévideuse, rue de la Balance, 88 — Hector Dejaeger, 25 ans, trieur, Grande-Rue et Marie Biot, 27 ans, bobineuse, Grande-Rue — Richard Vandamme, 26 ans, tisserand, rue Archimède et Sophie Lallemand, 28 ans, dévideuse, rue du Fontenoy — Henri Dubart, 26 ans, peigneur à Tourcoing et Elodie Masselis, 36 ans, tricoteuse, rue Delattre — Julien Deruyck, 24 ans, domestique, rue La Fontaine, 27 et Amélie Vanvescrebeke, tisserande, rue du Tilleul, 328 — Clovis Civez, paveur à Dottignies et Emilie Dygaert, journalière à Roubaix — Constant Decuypère, 56 ans, apprêteur à Tourcoing et Philomène Bayart, 52 ans, ménagère, rue de Mouvaux — Jules Lecocq, 24 ans, cordonnier, rue du Trichon et Céline Vandaebeck, servante, 23 ans, rue du Trichon, 66 — Auguste Lerouge, 61 ans, journalier, quai de Wattrelos et Octavie Hennekens, 58 ans, ménagère à Lys — Arthur Declercq, 24 ans, apprêteur à Croix et Maria Dassonville, 25 ans, éplucheuse à Croix — Pierre Dupire, 24 ans, apprêteur, rue d'Anzin, 26 et Clémence Michelsens, 22 ans, fileuse à Lys — Richard Vanderschaeghe, 21 ans, tisserand à Wattrelos, et Philomène Quique, 19 ans, ménagère, à Wattrelos.

Du 5 mai

Naissances. — Jules Desvimaux, rue de Wasquehal — Germaine Roge, rue Decrême — Marie Claeys, rue des Filatures — Henri Amand, rue de la Goinguette — Germaine Vermeersch, rue de Wagram, 1 — Angèle Dubar, rue du Tilleul.

Décès — Léocadie Thorenman, 11 ans, rue de Lille — Adèle Delebarre, 66 ans, rue de l'Ermitage, 32 — Désiré Mestdagh, 19 ans, rue de Denain, 81 — Adolphine Vasseur, 54 ans, rue Blanchemaille — Edmond Vanvoorde, 1 mois, rue Blanchemaille — Alfred Delattre, 27 ans, modeleur, rue Jean Bart, 29 — Marie Dujardin, 1 an, rue de Denain, 26 — Louis Loncle, 71 ans ruelle du Ballon.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 5 mai

Naissances. — Delescluse Maximilien, rue Blanche — Verbrugge Louis, rue du Casino, 29 — Salembien Léon, place Thiers, 13 — Locile Jeanne, rue Jean Bart, 6 — Dedeuwaerdère Edmond, rue du Brun-Pain — Butaers Constance, rue du Tilleul, 91 — Benoit Madeleine, rue du Jura, 28.

Mariages. — Entre : Emile Vercruysse, 33 ans, tisserand, et Augustine Sibbrecht, 22 ans.

Décès. — Albers Ferdinand, 80 ans, rue du Moulin, 123 — Mercat Jeanne, 21 ans, rue du Fiecon 44 — Honoré Catherine, 81 ans, rue de la Baille, 94 — Lelen François, 76 ans, rue d'Havre, 3 — Baisez Emile, 1 an, rue du Petit-Village, 6 — Dhallewyn Thérèse, 79 ans, r. St-Jacques, 17 — Roger Marie, 16 ans, rue Nationale, 122 — Dillies Gustave, 9 mois rue Desaix, 42 — Delorge Charles, 7 ans, rue Magenta, 46.

Etat-Civil de Wattrelos

Du 5 mai

Naissances. — Maurice Corne, Laboureur — Laure Lefebvre, rue de Tourcoing — Albert Leconte, rue d'Audenarde — Jeanne Dubrunfaut, rue Hoste, 18.

Publications de mariages. — Entre : Paul Bertaille, 30 ans, dresseur de chaînes et Marie Nottebaert, 31 ans, piqurière — Louis Duhamel, 27 ans, tisserand et Marie Glorieux, 25 ans, tisserande — Ferdinand Pujol, 31 ans, brigadier des douanes, et Julie Deghin, 18 ans, s. profession — Raymond Vanspeybroeck, jardinier, et Emilie Delsdrière, servante — Gustave Schulze, 24 ans, forgeron et Florence Nys, 22 ans, piqurière — Richard Vanderschaeghe, 21 ans, tisserand, et Philomène Quéque, 19 ans, ménagère — Florimond Dewitte, 22 ans, tisserand, et Irma Lefebvre, 31 ans, tisserande.

Mariage. — Entre: César Gyselinck, 24 ans, chauffeur mécanicien, et Flore Renard, 20 ans, repasseuse.

Décès — Barbe Wittock, 78 ans 4 mois, rue Faidherbe — Richard Rondelaere, 9 jours, Ploujs.

BLENNORRHAGIE — ÉCOULEMENTS

Ne pas prendre de balsamiques (copahu, cubèbe, santal, etc.), ni d'injections, à quelque base médicamenteuse qu'elles soient, avant d'avoir pris, pendant dix jours au moins, la **Poudre antiphlogistique** du Docteur Merlier. — Prix : 2 francs.

Pharmacie Merlier, 148, rue de Lannoy, Roubaix. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.*

AGRICULTURE & COMMERCE

LAINES

Roubaix, 5 mai — Peignés (type unique) :

MOIS	COTE précédente	COTE de midi à Roubx	COTE 4 h. 1/2 Tourcg
1902 Mai	4.82	4.82	.....
— Juin	4.77	4.82	.....
— Juillet	4.80	4.85	.....
— Août	4.80	4.875	.....
— Septembre	4.80	4.875	.....
— Octobre	4.80	4.875	.....
— Novembre	4.825	4.875	.....
— Décembre	[illegible]	[illegible]	.....
1903 Janvier	[illegible]	[illegible]	.....
— Avril	....	....	.....

Imprimerie du Progrès du Nord, rue Nationale, [illegible] Lille

Le gérant : A. LECLERCQ